



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

État de la grippe saisonnière en France pour la saison 2019-2020

Question écrite n° 29878

Texte de la question

Mme Agnès Thill interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'état et l'évolution de la grippe saisonnière en France pour la saison 2019-2020. L'émergence de la crise sanitaire liée à la covid-19 a occulté temporairement les autres problématiques et urgences sanitaires qui sévissent ponctuellement ou régulièrement dans le pays, et en premier lieu de celles-ci, la grippe saisonnière qui contamine et emporte chaque année des milliers de citoyens français. Cette année encore, cette grippe a sévi dans le pays. Toutefois, au regard des informations gouvernementales disponibles et des rares articles de presse dont la plupart datent de janvier 2020, il paraît difficile d'établir une cartographie rigoureuse et précise de l'étendue, des impacts et du taux de mortalité de la grippe saisonnière. Aussi, elle lui demande de lui communiquer la courbe et le taux de mortalité de la grippe saisonnière pour la saison 2019-2020, ainsi que de lui faire part de la méthodologie employée dans le diagnostic pour établir la distinction entre les victimes décédées de cette grippe et celles infectées et décédées de la covid-19.

Texte de la réponse

La surveillance de la grippe saisonnière est coordonnée par l'Agence nationale de santé publique, Santé publique France, et repose sur différents systèmes de surveillance : réseau de médecins généralistes sentinelles, SOS médecins, surveillance aux urgences, surveillance des cas sévères hospitalisés en réanimation et surveillance de la mortalité attribuable à la grippe. La surveillance de la saison grippale a débuté le 30 septembre 2019 (semaine 40-2019) et s'est achevée le 15 mars 2020 (semaine 11-2020), en raison du démarrage d'une surveillance spécifique de la maladie à COVID19 dès le 18 mars 2020. Le début de l'épidémie s'est situé entre le 6 janvier 2020 et le 20 janvier 2020 dans les régions métropolitaines avec passage du pic épidémique selon les régions entre le 27 janvier 2020 et le 23 février 2020, suivi par une tendance à la diminution. Au 18 mars 2020, l'épidémie de grippe était en phase descendante depuis plusieurs semaines dans toutes les régions métropolitaines. A cette même date, 856 personnes avaient été hospitalisées pour grippe en réanimation. Parmi elles, 88 sont décédées. La sévérité de la grippe a été peu marquée comparativement aux précédentes saisons. Enfin, il n'a pas été observé d'excès de mortalité durant la période de surveillance (30 septembre 2019 - 15 mars 2020). Les diagnostics de la grippe et de la maladie à COVID-19 reposent sur des confirmations virologiques effectuées sur des prélèvements naso-pharyngés. Le test virologique par PCR spécifique à chacun des deux virus permet de les différencier.

Données clés

Auteur : [Mme Agnès Thill](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29878

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mai 2020](#), page 3639

Réponse publiée au JO le : [1er septembre 2020](#), page 5858